



Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Service de l'action sociale

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur
Dienststelle für Sozialwesen

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux administrations communales
valaisannes

Notre réf. JF/VC

Date 26.06.2025

Harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle

Madame la Présidente
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'article 6, alinéa 4 du règlement sur l'harmonisation prévoit la facturation en juin d'un acompte, correspondant à la moitié du budget des dépenses prises en considération dans le cadre de la loi sur l'harmonisation.

Régimes	Compétence
Institutions pour handicapés / sociales – exploitation	Service de l'action sociale
Institutions pour handicapés / sociales – Investissements	Service de l'action sociale
Avances des pensions alimentaires	Service de l'action sociale
Aide sociale	Service de l'action sociale
Prestations complémentaires AVS/AI	Caisse cantonale de compensation
Allocations familiales pour personnes sans activité	Caisse cantonale de compensation
Fonds cantonal pour l'emploi	Service industrie commerce et travail

La facture annexée tient compte :

1. Des montants du budget 2025 qui a été arrêté par le Grand Conseil
2. De la moitié des avances d'aide sociale effectuées par votre commune en 2024.

Un justificatif de l'acompte demandé par commune est joint à la présente.



Enfin, pour votre information, les **estimations provisoires suivantes** peuvent être prises en compte pour l'établissement du budget 2026 ; étant entendu qu'à ce jour, le processus budgétaire n'est pas encore terminé :

Budget 2025

Régimes	Réf. MCH2	Total à répartir	Canton 70%	Communes 30%
Prestations complémentaires AVS/AI	532.3631	76'979'500	53'885'650	23'093'850
Allocations familiales pour personnes sans activité	532.3631	4'735'000	3'314'500	1'420'500
Fonds cantonal pour l'emploi	574.3631	8'500'000	5'950'000	2'550'000
Avances des pensions alimentaires	543.3637	3'400'000	2'380'000	1'020'000
Aide sociale (Exploitation)	572.3637	92'195'000	64'536'500	27'658'500
Aide sociale (Investissements)	572.5200	0	0	0
Institutions handicapés/sociales (Exploitation)	523.3631	160'860'000	112'602'000	48'258'000
Institutions handicapés/sociales (Investissements)	523.5610	6'804'500	4'763'150	2'041'350
Total		353'474'000	247'431'800	106'042'200

Projet de budget 2026

Régimes	Réf. MCH2	Total à répartir	Canton 70%	Communes 30%	Différence
Prestations complémentaires AVS/AI	532.3631	82'650'000	57'855'000	24'795'000	7.37%
Allocations familiales pour personnes sans activité	532.3631	5'245'000	3'671'500	1'573'500	10.77%
Fonds cantonal pour l'emploi	574.3631	9'000'000	6'300'000	2'700'000	5.88%
Avances des pensions alimentaires	543.3637	2'400'000	1'680'000	720'000	-29.41%
Aide sociale (Exploitation)	572.3637	100'242'000	70'169'400	30'072'600	8.73%
Aide sociale (Investissements)	572.5200	1'000'000	700'000	300'000	0.00%
Institutions handicapés/sociales (Exploitation)	523.3631	168'727'000	118'108'900	50'618'100	4.89%
Institutions handicapés/sociales (Investissements)	523.5610	6'364'700	4'455'290	1'909'410	-6.46%
Total		375'628'700	262'940'090	112'688'610	6.27%

Nous restons à votre entière disposition pour les renseignements complémentaires que vous pourriez désirer et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



Jérôme Favez
Chef de service

Annexe - Justificatif de l'acompte
- Facture

Copie M. le Conseiller d'Etat Mathias Reynard, Chef du DSSC